



Parc national
Yoho

Guide du visiteur 2023 – 2024

S. Martin / Parcs Canada

 Randonnée guidée de Parcs Canada jusqu'à la carrière Walcott, gisement fossilifère d'accès restreint

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LE SAVIEZ-VOUS?

Le parc national Yoho fait partie du territoire ancestral des Ktunaxa et des Shuswap.



Nation ktunaxa

Les Ktunaxa (prononcé *k-tou-nâ-hâ*), également appelés *Kootenay*, occupent les terres adjacentes à la rivière Kootenay, au fleuve Columbia et aux lacs Arrow depuis plus de 10 000 ans.

Leur territoire ancestral englobe 70 000 km² dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique ainsi que certaines régions de l'Alberta, du Montana, de l'Idaho et de l'État de Washington.

Pendant des milliers d'années, bien avant l'arrivée des pionniers, les Ktunaxa ont subvenu à leurs besoins grâce à la faune et à la flore de l'actuel parc national Yoho, qui se trouve dans *?aknuqʔutam ? amakʔis* (le territoire de l'aigle).

Les Ktunaxa transmettent des enseignements à leurs générations successives par des récits, qui parlent de migrations saisonnières partout dans la région, dans les Rocheuses et sur les grandes plaines; de guerres et d'échanges commerciaux avec d'autres nations; de noms de lieux et de repères; de leçons à retenir et de valeurs.

La langue des Ktunaxa est un isolat : elle est unique en son genre et n'est apparentée à aucune autre langue au monde.

Détails : ktunaxa.org (en anglais seulement)

Bande shuswap

La communauté de Kenpesq't (prononcé *quennepesc-t*), actuellement connue sous le nom de *bande shuswap*, appartient à la Nation secwépemc (prononcé *sec-ouèp-èm*), qui occupe ses terres ancestrales en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les Secwépemc occupent le territoire qui englobe aujourd'hui les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que les parcs nationaux Yoho, Banff, Jasper et Kootenay depuis des temps immémoriaux. Ils y pêchaient, y faisaient la chasse et y campaient bien avant l'arrivée des non-Autochtones.

Bon nombre des routes et des sentiers que nous empruntons aujourd'hui sont d'anciens parcours tracés par les Secwépemc. Ils servaient de couloirs de déplacement aux partenaires commerciaux et de lieux de cueillette de nourriture et de plantes médicinales. Les guides autochtones ont créé des pistes équestres qui sont devenues d'importantes routes, comme la Transcanadienne dans le parc national Yoho. Aujourd'hui, le territoire du parc occupe toujours une place importante dans la tradition orale et les pratiques culturelles des Shuswap.

Parcs Canada et la Nation secwépemc continuent d'améliorer leurs relations de travail afin de mieux étayer la gestion des ressources naturelles tout en enrichissant l'expérience offerte aux visiteurs qui explorent ces terres ancestrales.

Détails : shuswapband.net
(en anglais seulement)

Bienvenue dans le parc national Yoho



📍 Sentier de la Kicking Horse à l'Amiskwi

Z.Lynch / Parcs Canada

- 1** Bienvenue
- 2** Planifiez votre aventure
- 3** Code d'honneur
- 4** Sécurité en montagne
- 5** Carte de Field
- 6** Incontournables
- 8** Carte du parc national Yoho
- 10** Activités d'interprétation
- 11** Randonnées guidées
- 12** La faune et vous
- 13** Protégez les eaux du parc
- 14** Restez en sécurité et protégez la faune
- 15** Camping dans le parc
- 17** Camping dans les parcs des montagnes

Les Rocheuses font partie du sol natal des peuples autochtones depuis des millénaires.

Ce n'est que très récemment dans l'histoire que des pionniers européens sont venus s'installer dans ce qui est aujourd'hui le parc national Yoho. En 1858, des expéditionnaires britanniques obtiennent l'aide de guides autochtones pour se déplacer dans cette région accidentée. Le Dr James Hector devient alors le premier Européen à cartographier le secteur qui porte aujourd'hui le nom de *col Kicking Horse* (« cheval qui rue »). Ce parcours spectaculaire doit son nom à un cheval qui a asséné à Hector un coup de sabot à la poitrine.

À la fin du XIX^e siècle, le Canadien Pacifique fait construire un hôtel de luxe dans le village de Field pour y accueillir les touristes arrivant en train. C'est là que la réserve Mount Stephen est créée en 1886. Cette réserve deviendra le parc national Yoho en 1911.

À peu près à la même époque, en 1909, Charles Walcott découvre les gisements fossilifères de schistes de Burgess sur le mont Wapta. Lisez-en davantage sur ces fossiles – des vestiges plus vieux que les dinosaures – à la page 11.

Vous vous trouvez dans un lieu exceptionnel.

Vous en aurez le souffle coupé, et vous chercherez à revenir. C'est une promesse.

Nous vous invitons à explorer les trésors naturels et culturels du parc. Admirez des chutes d'eau rugissantes, apprenez l'histoire du chemin de fer au Canada, découvrez des gisements de fossiles reconnus de par le monde ou profitez d'un pique-nique tout en admirant le panorama. Quelle que soit votre activité de prédilection, nous sommes ravis de vous accueillir.

Planifiez votre aventure

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE L'INFORMATION?

Consultez ce guide, qui contient des suggestions d'activités et des cartes, et venez bavarder avec le personnel de Parcs Canada au Centre d'accueil du parc national Yoho, à Field, en bordure de la Transcanadienne.

Carte de Field, voir p. 5.

Appelez-nous ou écrivez-nous :
250-343-6783 | yoho.info@pc.gc.ca

   Réseau Wi-Fi gratuit

Du 1^{er} mai au 7 juin | De 9 h à 17 h
Du 8 juin au 27 sept. | De 9 h à 19 h
Du 28 sept. au 9 oct. | De 9 h à 17 h
Du 10 oct. 2023 au 30 avr. 2024 | Les heures d'ouverture pourraient changer.

Les toilettes restent ouvertes à l'année.

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE

Des droits d'entrée sont exigés dans tous les parcs nationaux. Chaque fois que vous visitez un parc national, vous investissez dans son avenir et dans un legs pour les générations futures. Achetez votre laissez-passer à un poste d'entrée, dans un centre d'accueil ou au poste d'accueil d'un camping tenu par du personnel.

LAISSEZ-PASSER D'UNE JOURNÉE

Le laissez-passer d'une journée est valide pour les parcs nationaux Yoho, Kootenay, Banff et Jasper ainsi que pour les parcs nationaux des Lacs-Waterton, du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Indépendamment de l'heure d'arrivée, il demeure valide jusqu'à 16 h le lendemain.

Adulte (18-64 ans)	10,50 \$
Aîné (65 ans et plus)	9,00 \$
Jeune (0-17 ans)	Gratuit
Famille/groupe (jusqu'à 7 pers. dans un véhicule)	21,00 \$

CARTE D'ENTRÉE DÉCOUVERTE DE PARCS CANADA

Ce laissez-passer annuel est valide pendant 12 mois à partir de la date d'achat, et il expire la dernière journée du mois d'achat. La carte d'entrée vous donne un accès illimité à plus de 80 lieux patrimoniaux de Parcs Canada au pays.

Adulte (18-64 ans)	72,25 \$
Aîné (65 ans et plus)	61,75 \$
Famille/groupe (jusqu'à 7 pers. dans un véhicule)	145,25 \$



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous devez détenir un laissez-passer valide si vous vous arrêtez dans un parc national ou si vous empruntez la route de la Vallée-de-la-Yoho ou la route du Lac-Emerald.

QUEL EST VOTRE STYLE DE VOYAGE?

Choisissez vos activités préférées :

- Promenades panoramiques en voiture et tourisme
- Camping et détente
- Randonnée, vélo et autres activités de plein air
- Histoire, fossiles et possibilités d'apprentissage

Bonne nouvelle : quelles que soient les cases cochées, le parc national Yoho a de quoi satisfaire à tous les goûts!

Consultez le site parcs.canada.ca/yoho et cliquez sur « Activités et expériences ».



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Canadian Rocky
Mountain Parks
inscribed on the World
Heritage List in 1984

Parcs des montagnes
Rocheuses canadiennes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 1984



Code d'honneur

Vous avez un rôle important à jouer dans l'avenir du parc national Yoho. Ce parc recèle un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. C'est à la fois un paysage varié, un habitat pour la faune et un creuset d'histoire. **NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE POUR QU'IL RESTE INTACT!**

Je range ma nourriture et mes objets odorants en lieu sûr, et je ne nourris jamais la faune.

POURQUOI?

Les animaux sauvages doivent trouver leurs propres sources de nourriture naturelles. En leur donnant à manger ou en laissant des objets odorants ou de la nourriture sans surveillance, vous les attirez vers les humains. C'est très dangereux. Déposez vos objets recyclables, vos ordures et votre nourriture dans les aires désignées.

Je donne de l'espace à la faune.

POURQUOI?

Tous les animaux peuvent être dangereux, quelle que soit leur taille. Ils peuvent perdre leur crainte naturelle des humains après des interactions répétées. Si vous voyez un animal sur la route, **ralentissez, restez** dans votre véhicule et **passer votre chemin**. Vous pourriez rencontrer des animaux n'importe où. Transportez du gaz poivré et sachez comment vous en servir.

Je protège l'intégrité écologique du parc.

POURQUOI?

Les espèces envahissantes sont des plantes, des animaux et des maladies non indigènes qui nuisent aux terres et aux eaux du parc. Les parcs nationaux abritent de nombreuses espèces en péril qui dépendent d'écosystèmes sains pour leur survie. Aidez-nous à prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes (voir p. 13).

J'évite de perturber les plantes, les roches, les fossiles, les bois de cervidés et les autres objets naturels que je trouve.

POURQUOI?

Les lieux patrimoniaux attirent des millions de visiteurs par année. Un petit geste maintes fois répété, par exemple cueillir des fleurs, peut avoir des incidences durables sur l'écosystème. Pour protéger ces trésors naturels et culturels, marchez sur les sentiers balisés et laissez derrière vous vos découvertes pour que les autres puissent en profiter à leur tour.

Je conduis prudemment et je respecte la limite de vitesse.

POURQUOI?

Ralentissez pour prévenir des collisions mortelles avec des animaux. Dans les secteurs où les risques sont élevés, des interdictions d'arrêt sont en vigueur pour protéger les automobilistes et la faune. Respectez la signalisation routière et ne vous garez que dans les aires désignées pour éviter de bloquer la circulation.

Je tiens mon chien en laisse et je ramasse ses crottes.

POURQUOI?

Pour la faune, votre animal de compagnie est un prédateur ou une proie possible. Les animaux sauvages pourraient s'enfuir et compromettre leur sécurité ou celle de leurs petits. Ils pourraient aussi réagir de façon agressive et mettre votre vie et celle de votre chien en danger.

J'obéis aux règlements du parc.

POURQUOI?

L'affluence est forte en été. Pour la sécurité et l'agrément de tous, obéissez aux règlements. Saviez-vous que les drones à usage personnel sont interdits dans les parcs nationaux? Ils dérangent la faune et nuisent aux opérations. Pour connaître les règlements du parc, lisez la dernière page.

En respectant ce code d'honneur, vous agissez concrètement pour changer les choses.

MERCI DE PASSER À L'ACTION!

Sécurité en montagne

EN SÉCURITÉ DANS LES MONTAGNES

Les dangers naturels font partie de l'expérience des parcs nationaux. Vous pouvez réduire l'impact d'un incident malencontreux en étant bien renseigné et bien préparé. La sécurité est l'affaire de tous.

Faites des recherches AVANT chacune de vos excursions. Dites à quelqu'un où vous allez, quand vous prévoyez être de retour et qui appeler si vous manquez à l'appel.

SERVICE DE RÉPARTITION DE PARCS CANADA

(appels non urgents) :

403-762-1470

DÉPLACEMENTS ET SÉCURITÉ DANS L'ARRIÈRE-PAYS :

parcs.canada.ca/securiteen-montagne

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES SENTIERS :

parcs.canada.ca/yoho-sentiers

CONDITIONS ROUTIÈRES :

drivebc.ca (en anglais seulement)

 Chutes Takakkaw

L'HIVER DANS LE PARC

L'hiver est la saison tout indiquée pour visiter le parc national Yoho. Que vous aimiez la raquette ou le ski de fond, vous y trouverez des sentiers pour toutes les capacités. Obtenez votre dose de plaisir hivernal tout en explorant nos sentiers d'hiver, qui forment un réseau simple à comprendre. Consultez le site parcs.canada.ca/yoho-hiver pour en apprendre plus.

PRÉPAREZ-VOUS ADÉQUATEMENT

- Vous devez être prêt pour toutes les conditions météo.
- Apportez des provisions de nourriture et d'eau.
- Apportez une trousse de premiers soins.
- Faites des recherches sur votre itinéraire.
- Dites à quelqu'un où vous allez et quand vous prévoyez rentrer.
- Choisissez des chaussures appropriées.



VOUS ÊTES AU PAYS DES AVALANCHES

En montagne, la saison des avalanches s'étend de novembre à juin. Même une courte balade peut vous mener en terrain avalancheux. Là où il y a des pentes enneigées, il y a un risque d'avalanche.

Consultez les prévisions d'avalanche à l'adresse parcs.canada.ca/avalanche.



 Lac Emerald



FIELD

Situé au cœur du parc national Yoho, le charmant village de Field a été fondé dans les années 1880 par le Canadien Pacifique et compte aujourd'hui moins de 200 habitants. Cette collectivité de montagne authentique abrite des établissements d'hébergement ouverts à l'année, des boutiques d'œuvres d'art locales et des restaurants à l'ambiance de fête. N'oubliez pas de lire les panneaux d'interprétation près du gros château d'eau pour découvrir l'histoire de Field. Consultez le site field.ca (en anglais seulement) pour en savoir plus.



A SENTIER DE LA TOUR-DE-GUET-PAGET



Distance aller seulement : 3,5 km Durée estimative (aller-retour) : 3 h
Gain d'altitude : 525 m Perte d'altitude : 15 m

Empruntez ce sentier escarpé mais gratifiant qui mène à une ancienne tour de guet. Vous pouvez aussi faire un détour par le lac Sherbrooke (jusqu'à 2,9 km aller seulement) ou participer à une randonnée guidée de conservation (voir à la page 11) pour vous familiariser avec le pin à écorce blanche, une espèce en péril.

Garez-vous au point de départ du sentier du Lac-Sherbrooke. Les véhicules roulant en direction est doivent faire demi-tour à l'aire de stationnement du lac O'Hara.



B STATIONNEMENT DU LAC O'HARA (NAVETTES)

Parcs Canada restreint l'accès au secteur du lac O'Hara afin d'en protéger l'environnement alpin fragile. Il faut obligatoirement réserver une place à bord de la navette pour les séjours d'une journée et un lieu d'hébergement pour les séjours avec coucher. Soyez prévoyant et réservez dès que les réservations sont acceptées pour la saison. Consultez le site parcs.canada.ca/lacohara pour découvrir les quatre moyens de visiter le secteur du lac O'Hara. La route du Lac-O'Hara est fermée aux véhicules à l'année.

C BELVÈDÈRES DES TUNNELS-EN-SPIRALE ET LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU COL-KICKING HORSE



Les deux tunnels en spirale ont été construits il y a plus de 100 ans pour permettre aux trains de circuler en colimaçon sur les pentes escarpées de ce secteur. Vous obtiendrez une vue imprenable sur le tunnel inférieur au belvédère aménagé en bordure de la Transcanadienne et sur le tunnel supérieur à partir de la route de la Vallée-de-la-Yoho.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le lieu historique national du Col-Kicking Horse est un couloir de transport routier et ferroviaire qui relie Lake Louise à Field. Il est situé à 1 627 m, ce qui en fait le point culminant de la Transcanadienne!

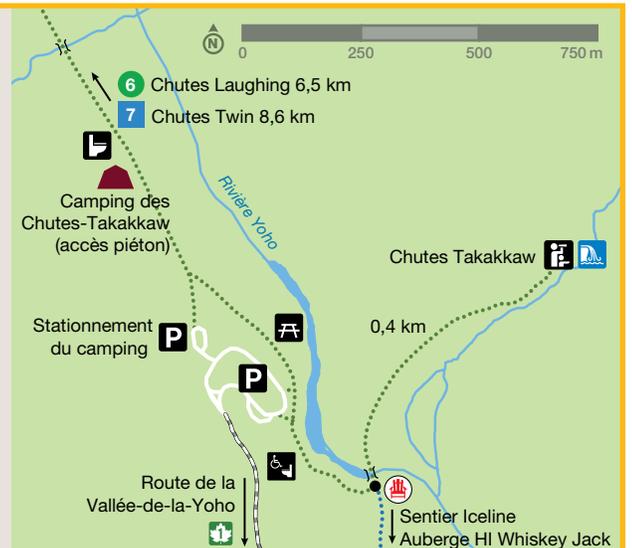
D CHUTES TAKAKKAW



« Quel bonheur de se retrouver dans le parc Yoho! »
- Sylvie L.

Les chutes Takakkaw, l'une des plus hautes cascades d'eau du pays (env. 380 m), offrent un spectacle impressionnant. Par un après-midi ou un soir ensoleillé, vous aurez peut-être la chance de voir un arc-en-ciel au pied des chutes. Ce secteur est le point de départ de nombreuses longues randonnées dans la vallée de la Yoho. Mentionnons notamment le sentier des Chutes-Laughing (6,5 km aller seulement) et le sentier des Chutes-Twin (8,6 km aller seulement).

Remarque : La route menant au stationnement des chutes Takakkaw (route de la Vallée-de-la-Yoho) est fermée du début octobre à la fin juin. Les longs véhicules doivent faire marche arrière pour manœuvrer dans les lacets serrés. Roulottes interdites!



E LAC EMERALD



Parcourez la boucle du Bord-du-Lac-Emerald (5,2 km, 2 h aller-retour) pour découvrir des lieux photogéniques (et pour échapper aux foules massées près du pont). Le meilleur moment de la journée pour vous y rendre? Au petit matin ou en fin d'après-midi. Si vous êtes à la recherche d'une balade facile, optez pour le sentier des Chutes-Hamilton (0,8 km aller seulement, gain d'altitude de 100 m, 30 min aller-retour).



G AIRE DE FRÉQUENTATION DIURNE DU LAC-FAEDER



Parfois, il n'est pas nécessaire de s'aventurer bien loin de la route pour découvrir un paysage de montagne splendide. Apportez de quoi pique-niquer et délectez-vous du panorama que vous offre cette jolie aire de fréquentation diurne!

Remarque : Le stationnement ne convient pas aux VR de grande dimension et aux roulettes.

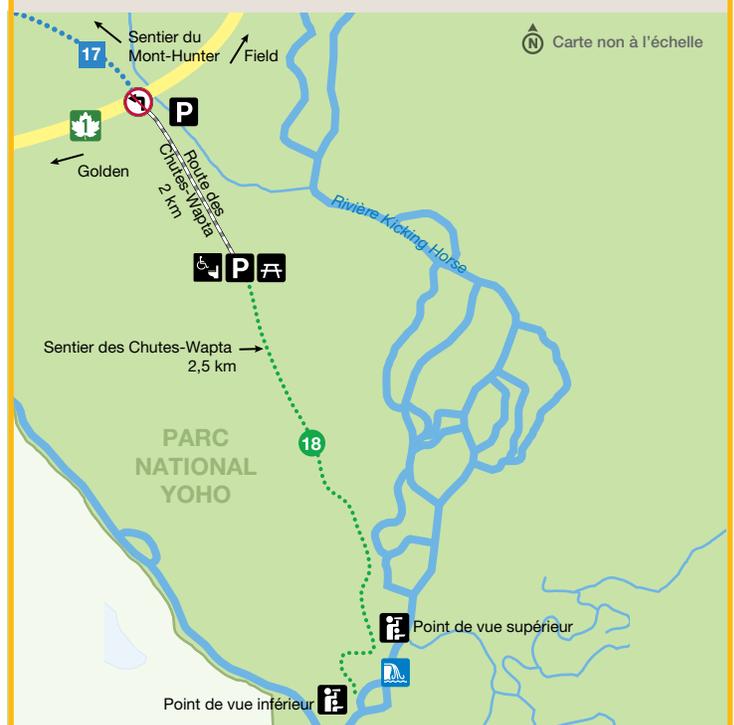
Accès en direction ouest seulement.

H SENTIER DES CHUTES-WAPTA



Distance aller seulement : 2,5 km Distance aller seulement (hiver) : 4,5 km
Durée estimative (aller-retour) : 1,5 h Gain d'altitude : 120 m Perte d'altitude : 115 m
Venez admirer la chute la plus large de la Kicking Horse! Randonnez jusqu'au point de vue au sommet ou descendez jusqu'au pied de la cascade, juste assez près pour sentir la vapeur d'eau sur votre visage.

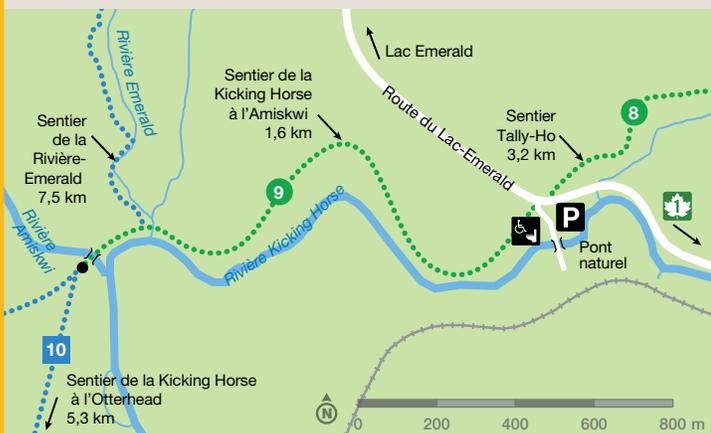
Les véhicules circulant en direction ouest doivent faire demi-tour à la hauteur de Beaver Foot Road. La route d'accès de 2 km est fermée en hiver.



F PONT NATUREL



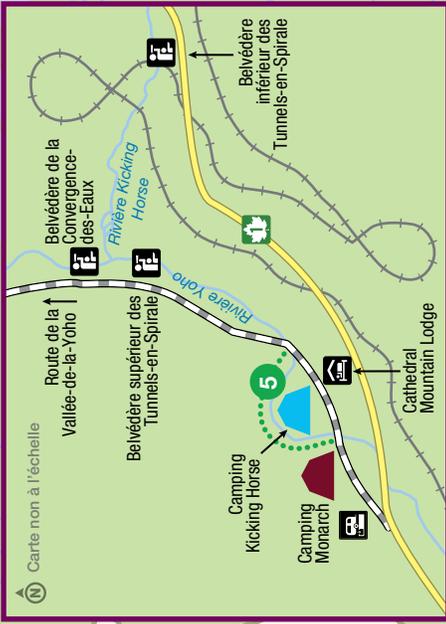
Prévoyez une halte au pont naturel pour admirer cette formation rocheuse impressionnante qui surplombe des eaux tumultueuses. Par mesure de sécurité, restez sur les sentiers balisés en tout temps! À la recherche d'une balade agréable? De l'extrémité nord du stationnement, parcourez environ 1,6 km sur un ancien chemin coupe-feu jusqu'à l'endroit où l'Emerald et l'Amiskwi rejoignent la Kicking Horse.



Explorez le parc

RANDONNÉES, BALADES, LIEUX HISTORIQUES ET HALTES PANORAMIQUES

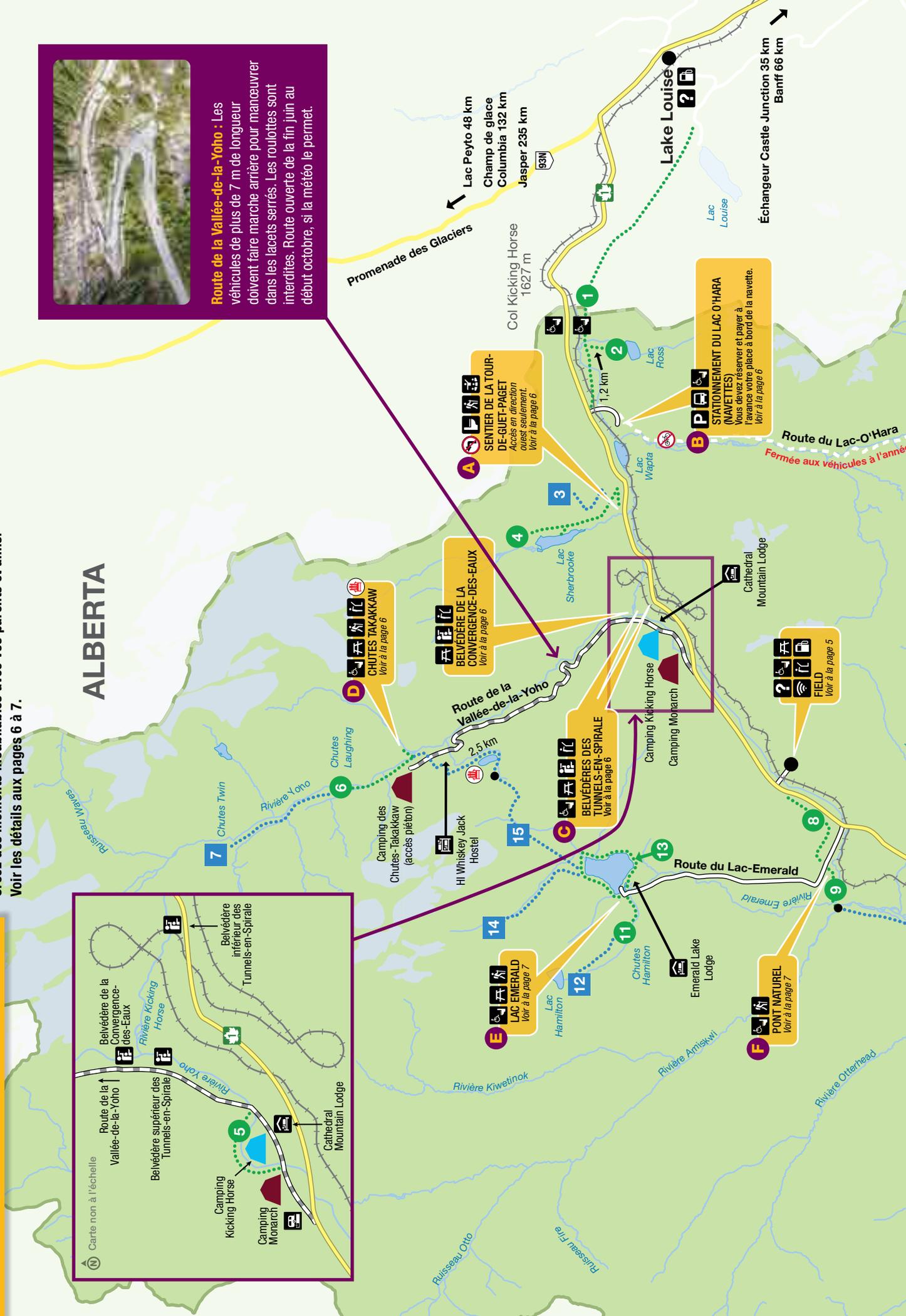
Créez des moments inoubliables avec vos parents et amis. Voir les détails aux pages 6 à 7.

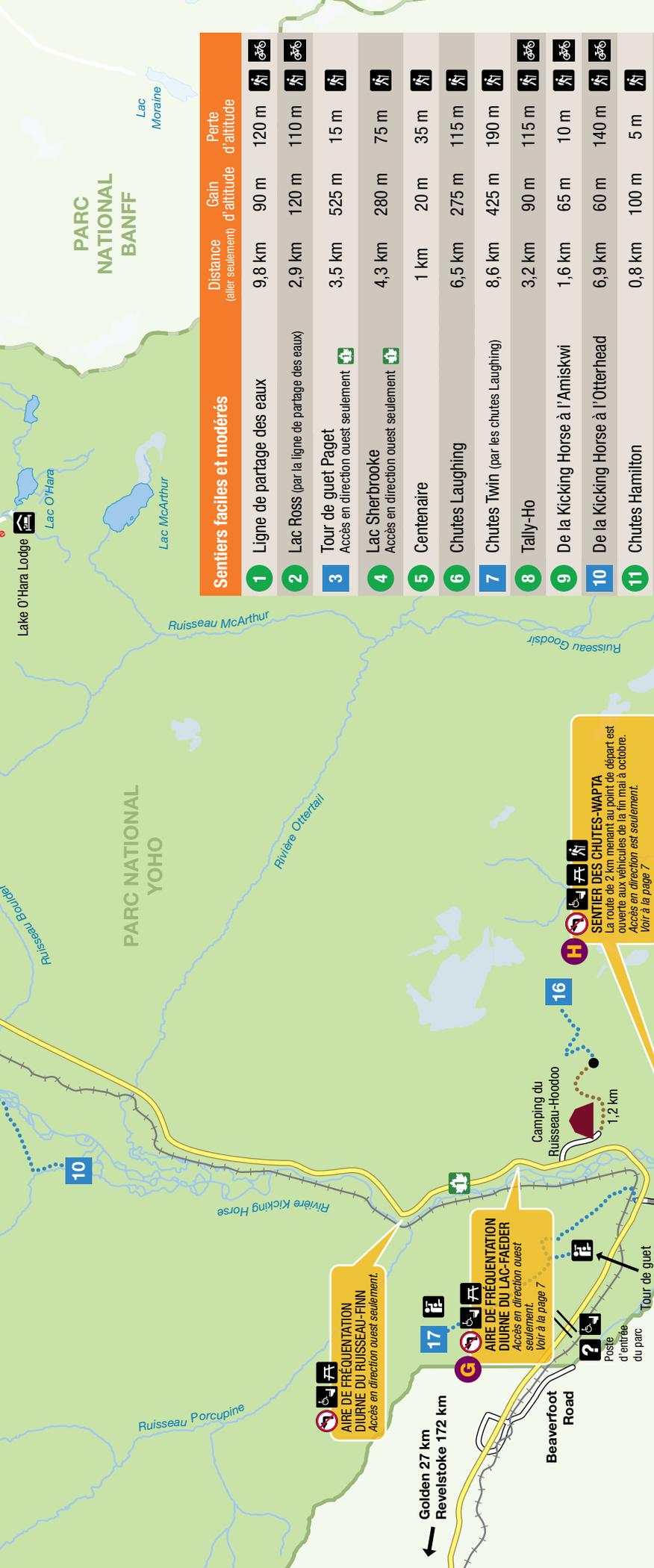


Route de la Vallée-de-la-Yoho : Les véhicules de plus de 7 m de longueur doivent faire marche arrière pour manœuvrer dans les lacets serrés. Les roulettes sont interdites. Route ouverte de la fin juin au début octobre, si la météo le permet.



ALBERTA





COLOMBIE-BRITANNIQUE

	Centre d'accueil		Essence
	Stationnement		Auberge
	Stationnement (autobus)		Hôtel
	Toilettes		Poste de viilage
	Toilettes sans obstacles		Chaises rouges
	Aire de pique-nique		Virage à gauche interdit
	Belvédère		Vélos interdits
	Exposition		Camping Emplacements attribués selon l'ordre d'arrivée
	Randonnée		Camping mixte Emplacements sur réservation et attribués selon l'ordre d'arrivée
	Vélo		Route fermée à l'année
	Wi-Fi		Route fermée en hiver

⚠ Le stationnement est limité au lac Emerald et aux chutes Takakkaw, et les places se remplissent vite. Garez-vous uniquement dans les aires désignées et prévoyez un plan de recharge pour le cas où le stationnement de votre destination serait plein.

🚫 Certains sentiers et aires de pique-nique situés en bordure de la Transcanadienne ne sont accessibles que dans une direction. Les virages à gauche ne sont autorisés qu'aux intersections signalisées.

📶 La couverture cellulaire n'est pas fiable. Accès Wi-Fi gratuit au centre d'accueil de Field.

🚫 L'utilisation de drones à des fins personnelles est interdite dans les parcs nationaux.

🏂 Les pneus d'hiver (M-S) ou les chaînes sont obligatoires en Colombie-Britannique entre le 1^{er} octobre et le 30 avril, et sur la route 93 Nord (promenade des Glaciers) entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

📄 Balayez le code pour obtenir une carte des sentiers :
parcs.canada.gc.ca/yoho-depliants

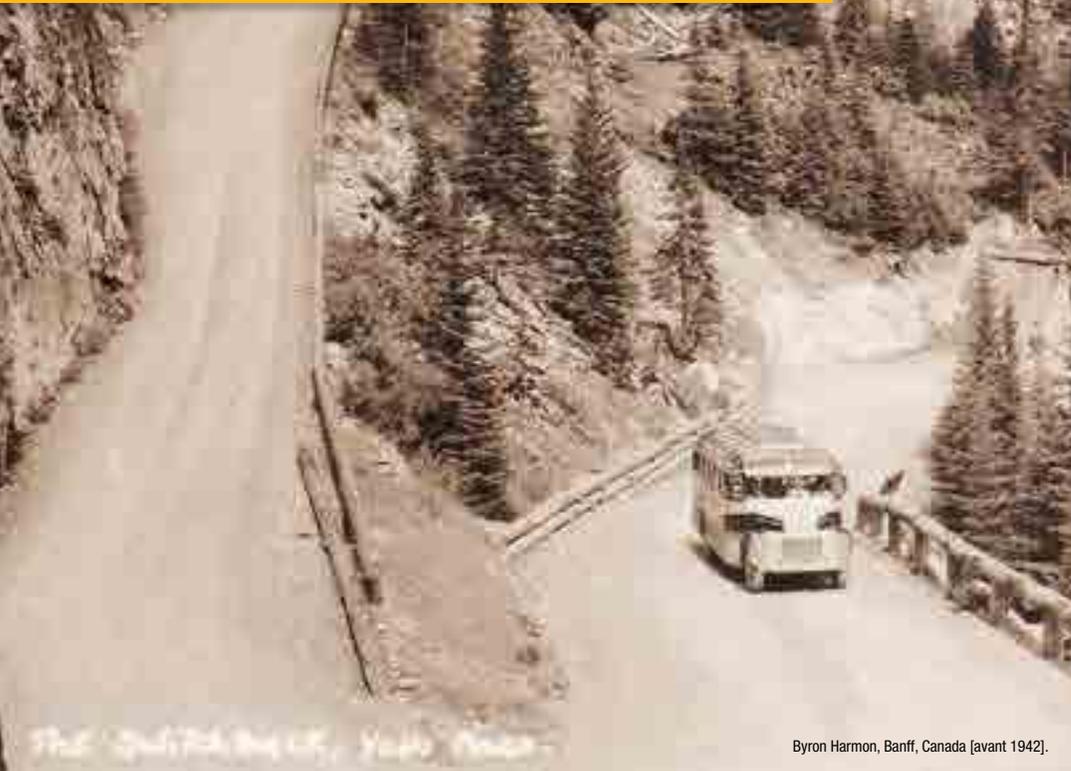
📄 Les sentiers ne sont pas tous énumérés ou illustrés sur la carte. Pour en savoir davantage sur les randonnées difficiles et les excursions avec couchers, passez prendre un exemplaire du *Guide des sentiers du parc national Yoho* au poste d'entrée ou au centre d'accueil.

📄 Sur la plupart des sentiers de randonnée, vous gagnerez et perdrez de l'altitude avant d'arriver à votre destination. Les gains et les pertes d'altitude correspondent à l'ensemble des montées et des descentes que vous ferez au cours d'un aller-seulement.

Sentiers faciles et modérés				
	Distance (aller seulement)	Gain d'altitude	Porte d'altitude	
1	Ligne de partage des eaux	9,8 km	90 m	120 m
2	Lac Ross (par la ligne de partage des eaux)	2,9 km	120 m	110 m
3	Tour de guet Paget Accès en direction ouest seulement	3,5 km	525 m	15 m
4	Lac Sherbrooke Accès en direction ouest seulement	4,3 km	280 m	75 m
5	Centenaire	1 km	20 m	35 m
6	Chutes Laughing	6,5 km	275 m	115 m
7	Chutes Twin (par les chutes Laughing)	8,6 km	425 m	190 m
8	Tally-Ho	3,2 km	90 m	115 m
9	De la Kicking Horse à l'Amiskwi	1,6 km	65 m	10 m
10	De la Kicking Horse à l'Otterhead	6,9 km	60 m	140 m
11	Chutes Hamilton	0,8 km	100 m	5 m
12	Lac Hamilton (par les chutes Hamilton)	5,1 km	915 m	70 m
13	Bord du lac Emerald Boucle de 5,2 km		120 m	120 m
14	Bassin Emerald	3,2 km	265 m	60 m
15	Col Yoho	5,1 km	565 m	70 m
16	Cheminées des fées	2,0 km	400 m	55 m
17	Tour de guet supérieure du Mont-Hunter Accès en direction est seulement	8,0 km	1 365 m	60 m
18	Chutes Wapta Accès en direction est seulement	2,5 km	120 m	115 m

●●●●● Facile ●●●●● Modéré

Activités d'interprétation



Byron Harmon, Banff, Canada [avant 1942].

ROUTE DE LA VALLÉE-DE-LA-YOHO

Faites une balade panoramique sur la route de la Vallée-de-la-Yoho. Allez ensuite vous rafraîchir au pied des chutes Takakkaw, l'une des plus hautes cascades du pays. Fait intéressant! La vapeur d'eau sur votre visage pourrait provenir d'un morceau de glace datant de plusieurs centaines d'années. De **nouveaux panneaux d'interprétation** vous aideront à répondre à diverses questions : D'où vient toute cette eau? Quels changements le glacier Daly a-t-il subis au fil des siècles? Comment le carcajou et la chèvre de montagne sont-ils adaptés au froid?

NOS CONSEILS! Trouvez votre position sur la carte en trois dimensions. On se sent minuscule dans ce paysage de montagnes et de glace! Prenez une photo souvenir près de la nouvelle sculpture qui donne sur la chute. Avec un peu de chance, peut-être verrez-vous un arc-en-ciel au pied de la cascade?

- La route de la Vallée-de-la-Yoho est fermée du début octobre à la fin juin.
- Les longs véhicules doivent faire marche arrière pour manœuvrer dans les lacets serrés.
- Les roulottes sont interdites.

CLUB PARKA 3-5 ans

Notre vaillante petite castor vous souhaite la bienvenue, à vous et à votre famille! Parka encourage les enfants à explorer le monde qui les entoure, que ce soit par une randonnée sur un sentier de nature sauvage ou par une incursion dans le passé.

Lancez-vous un défi et multipliez les découvertes grâce à notre livret d'activités.

XPLORATEURS 6-11 ans

Tu aimes la randonnée ou le vélo, les tests-éclair ou les mots croisés, ou encore les jeux qui te permettent d'utiliser ton GPS pour trouver un endroit mystère? Si oui, le programme des Xplorateurs est l'aventure idéale pour toi!

Les jeunes Xplorateurs et leurs proches découvrent des faits intéressants sur le parc national Yoho en réalisant les activités suggérées dans le livret des Xplorateurs. Il suffit de compléter 6 des 14 activités pour recevoir un souvenir.

DÉFI DE GÉOCACHETTE tous les âges

Participez à une chasse au trésor! Passez prendre un livret d'activités à un centre d'accueil. Qui sait quels trésors vous pourriez trouver? De la mi-juin au 1^{er} septembre

EXPLOREZ. APPRENEZ. TISSEZ DES LIENS.

Nos interprètes sont impatients de vous faire vivre des expériences divertissantes et inspirantes. Joignez-vous à nous pour une activité en soirée dans les campings ou faites une halte aux principales aires de fréquentation diurne.

ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION EN SOIRÉE

Découvrez le patrimoine naturel et culturel du parc. Profitez des activités d'interprétation qui vous sont proposées au camping Kicking Horse chaque soir à 20 h. Soirées de jeux, causeries ou pièces de théâtre, il y en a pour tous les goûts! Les activités sont accessibles à **tous les visiteurs**. Nul besoin de passer la nuit dans le camping pour prendre part au plaisir!

INTERPRÈTES DE LA COEXISTENCE AVEC LA FAUNE

Ces interprètes spécialisés sont là pour vous aider à vivre des expériences sécuritaires dans les parcs. Familiarisez-vous avec la coexistence humains-animaux, les espèces aquatiques envahissantes et plus encore. Vous trouverez nos interprètes aux principales aires de fréquentation diurne, au point de départ des sentiers les plus populaires et le long des routes, où ils patrouillent à la recherche d'embouteillages liés à la faune.

Détails sur le programme d'interprétation : parcs.canada.ca/yoho-interpretation



Randonnées guidées



 Randonnée guidée de conservation – Tour de guet Paget

LE PIN À ÉCORCE BLANCHE joue un rôle important dans les forêts subalpines; il sert de nourriture et d'habitat, et il régule l'enneigement. Malheureusement, les maladies, les ravageurs et le changement climatique menacent sa survie. C'est pour cette raison que le pin à écorce blanche est inscrit à titre d'espèce en voie de disparition à la *Loi sur les espèces en péril*. Cet arbre a besoin d'une attention particulière.

Parcs Canada collabore avec d'autres organisations afin de conserver cette espèce à l'intérieur et au-delà des limites du parc. Voici le travail que nous accomplissons :

- **Régénération de l'habitat** : Nous améliorons les conditions de croissance en recourant aux brûlages dirigés et à l'éclaircie des forêts.
- **Reproduction** : Nous prélevons des cônes d'arbres résistants à la maladie, faisons pousser des semis et les replantons dans le parc.
- **Gestion des insectes ravageurs** : Nous fixons sur certains pins à écorce blanche des sachets qui émettent une odeur particulière, celle que produisent les insectes pour communiquer entre eux. Nous nous en servons pour leur dire : « Allez-vous-en! Cet arbre est déjà occupé. »

TOUR DE GUET PAGET : LES MAILLONS D'UNE MÊME CHAÎNE

Randonnée guidée de conservation. 8 ans et plus, 7 km aller-retour

Randonnez jusqu'à la tour de guet Paget tout en écoutant votre guide vous raconter l'histoire du pin à écorce blanche. Découvrez les liens qui unissent les principaux personnages de ce récit fascinant, depuis les grizzlis jusqu'aux champignons. Il faut réserver et payer à l'avance.



Pour en savoir plus et pour réserver :
parcs.canada.ca/yoho-randonnees-conservation
1-877-RESERVE (1-877-737-3783)

CE QUI DISTINGUE LES FOSSILES DES SCHISTES DE BURGESS...

Âge – Ils ont plus de 500 millions d'années et sont bien plus vieux que les dinosaures!

État de préservation – Ils vous révèlent toutes sortes de fins détails, tels que des globes oculaires, des intestins et des cerveaux.

Liens de parenté – Nos origines remontent à ces créatures océaniques d'une grande diversité.

Ces fossiles revêtent une telle importance pour l'humanité qu'ils ont été classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les fossiles des schistes de Burgess font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.

FOSSILES DES SCHISTES DE BURGESS – RANDONNÉES GUIDÉES DANS LE PARC YOHO

8 ans et plus, jusqu'à 21 km aller-retour

L'occasion d'une vie! Faites connaissance avec vos ancêtres primitifs et tenez dans vos mains un fragment de l'histoire de la Terre au cours d'une randonnée guidée jusqu'à des gisements fossilifères d'accès restreint, à la **carrière Walcott** ou sur le **mont Stephen**. Il faut réserver et payer à l'avance.

Pour en savoir plus et pour réserver :
parcs.canada.ca/schistes-burgess
1-877-RESERVE (1-877-737-3783)



La faune et vous



Wapiti femelle pourvue d'un collier GPS



DES CHÈVRES DE MONTAGNE EN MOUVEMENT

Même si les chèvres de montagne sont une espèce commune dans le parc national Yoho, il peut être difficile de les repérer, même pour le personnel de Parcs Canada! Les chèvres se plaisent sur certaines des pentes les plus escarpées du parc, à l'abri des regards curieux.

En 2018, des appareils photo de télésurveillance nous ont fourni les images des premières chèvres de montagne à emprunter un passage pour animaux dans un parc national canadien. On peut les voir à l'intérieur d'un nouveau passage inférieur et au-dessus du premier passage supérieur aménagé dans le parc.

La chèvre de montagne est sensible aux perturbations d'origine humaine. Depuis 2017, nos spécialistes ont posé des colliers radioémetteurs au cou de plus de 20 chèvres. Nous pouvons ainsi savoir quand et où elles se déplacent, ce qui nous aide à gérer l'activité humaine dans leur habitat.

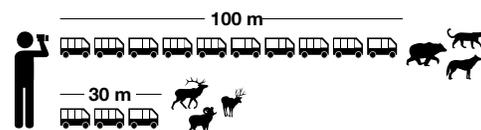
À quel point les chèvres de montagne sont-elles sensibles aux perturbations causées par les humains? Leurs excréments pourraient nous donner la réponse. Les nouvelles technologies ont été mises au service d'un projet pilote qui vise à analyser les crottes de chèvre pour en détecter les hormones de stress. Nous comparerons les crottes prélevées tant à proximité qu'à l'écart des zones d'activité humaine.

SI VOUS VOYEZ DES ANIMAUX AU BORD DE LA ROUTE :

- **Ralentissez** et allumez vos feux de détresse pour avertir les autres automobilistes.
- Arrêtez-vous seulement si vous pouvez le faire sans danger. Rangez-vous sur le bas-côté en évitant de bloquer la circulation.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez pendant quelques instants, prenez une photo à une distance sécuritaire et **poursuivez votre route.**

PHOTOGRAPHIEZ LES ANIMAUX SAUVAGES DE L'INTÉRIEUR DE VOTRE VÉHICULE OU À UNE DISTANCE SÉCURITAIRE :

- 30 m pour les chevreuils, les wapitis, les orignaux et les mouflons;
- 100 m pour les ours, les loups, les coyotes et les cougars.



Il peut être exaltant et gratifiant d'observer des animaux sauvages dans le parc, à condition d'observer quelques consignes :



Ne vous approchez pas des animaux sauvages. Pour prendre un animal en photo, évitez de l'entourer, d'envahir son espace ou de le suivre.



Ne donnez jamais à manger à un animal sauvage. Ramassez vos déchets et ne laissez jamais de nourriture ou de produits parfumés sans surveillance.



Les zones d'interdiction d'arrêt protègent la faune et les automobilistes là où le risque de collision est élevé. Guettez les panneaux routiers, et ne vous arrêtez jamais pour observer des animaux sauvages dans ces zones.

LA SCIENCE DANS LE PARC

Parcs Canada s'est associé à Marie-Pier Poulin, candidate à la maîtrise à la University of Wyoming, qui étudie l'effet des ressources alimentaires et du débit de circulation sur les interactions des wapitis avec la Transcanadienne dans le parc national Yoho.

La harde de wapitis du parc compte 15 adultes. La plupart ont été pourvus de colliers GPS qui enregistrent leurs données de localisation exactes d'heure en heure. Dans le cadre de sa recherche, Marie-Pier se sert de ces données sur les déplacements pour établir où, quand et pourquoi les wapitis traversent la Transcanadienne. Cette information est importante pour le travail des scientifiques de la conservation des ressources et des ingénieurs de la voirie de Parcs Canada. Leur objectif est de préserver et d'accroître :

- la **sécurité des wapitis** qui traversent cette route très passante;
- l'**accès aux ressources alimentaires** de part et d'autre de la Transcanadienne;
- la **connectivité** du territoire hivernal et du territoire estival des wapitis.

Wapitis traversant la Transcanadienne près de Field (C.-B.)



Protégez les eaux du parc



LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES SAINS SONT ESSENTIELS À LA SANTÉ DES PARCS NATIONAUX.

Les espèces aquatiques envahissantes sont des plantes, des animaux et des maladies non indigènes qui peuvent nuire aux eaux du parc. Une fois établies, elles risquent de causer des dommages irréversibles.



Le protocole Nettoyer-Vider-Faire sécher et le permis de prévention des espèces aquatiques envahissantes sont obligatoires dans le parc. Pour vous conformer aux exigences de ce permis, **vous devez :**



- **NETTOYER** votre embarcation et votre matériel de loisirs nautiques (bateaux, planches à pagaie, matériel de pêche, etc.) pour enlever la boue, le sable ainsi que les débris de plantes et d'animaux.



- **VIDER** les glacières, les seaux, les compartiments et les autres articles qui pourraient contenir de l'eau.

- **FAIRE SÉCHER** complètement tout votre équipement pendant 48 heures avant d'entrer dans une rivière, un lac ou un ruisseau si vous arrivez de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique. Le temps de séchage est d'au moins 30 jours pour l'équipement en provenance des autres provinces ou des États-Unis.

Vous pouvez vous procurer un permis à un centre d'accueil et aux kiosques aménagés au bord de l'eau ou le télécharger à l'adresse parcs.canada.ca/yoho-autocertification avant votre arrivée. Vous pouvez aussi l'obtenir à un poste d'inspection tenu par du personnel à l'issue d'une inspection gratuite. Ce poste se trouve à 6 km à l'est de Lake Louise, en bordure de la route 1.



Signalez toute espèce aquatique envahissante au Service de répartition de Parcs Canada (403-762-1470) ou écrivez à l'adresse ReportAIS-SignalerEAE@pc.gc.ca. Pour en savoir plus, consultez le site parcs.canada.ca/yoho-pecher (cliquez sur FAQ pour obtenir des détails sur le protocole Nettoyer-Vider-Faire sécher).

ACHETEZ UN PERMIS DE PÊCHE DE PARC NATIONAL

Les prises doivent être remises à l'eau. Les permis provinciaux ne sont pas valides. Procurez-vous un permis dans un centre d'accueil de Parcs Canada.

Restez en sécurité et protégez la faune

TENEZ LES ANIMAUX À L'ÉCART DE LA NOURRITURE HUMAINE

- **NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.** Déposez les déchets alimentaires et les objets que vous ne voulez plus dans des poubelles à l'épreuve de la faune.
- Rangez la nourriture, les articles connexes et les objets odorants dans un véhicule ou un casier à provisions.
- Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors.
- Videz l'eau de vaisselle dans les éviers désignés ou aux postes de vidange.



Lac Sherbrooke



Le personnel de Parcs Canada est autorisé à pénétrer dans les sections ouvertes et visibles d'un emplacement de camping sans surveillance pour enlever et placer en lieu sûr les articles laissés à la vue qui pourraient attirer des animaux sauvages.

GARDEZ VOTRE EMPLACEMENT DE CAMPING ET VOTRE AIRE DE PIQUE-NIQUE PROPRES afin de réduire les risques pour votre sécurité et celle de la faune.



TOUS les articles liés à la nourriture et les objets odorants **DOIVENT** être rangés dans un véhicule,



dans un VR ou une roulotte à parois rigides



ou dans le casier à provisions d'un camping.

Camping dans le parc

Consultez le site
parcs.canada.ca/yoho-camping
pour en savoir plus.



RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT DÈS AUJOURD'HUI!

reservation.pc.gc.ca
1-877-reserve (737-3783)



Profitez de l'atmosphère familiale d'un camping du parc national Yoho. Assistez à un spectacle en soirée à l'amphithéâtre du camping Kicking Horse. Vous voulez explorer plus avant? Enfilez un sac à dos et prenez les sentiers d'assaut pour faire l'expérience de la nature sauvage dans un camping d'arrière-pays.

CAMPINGS DE L'AVANT-PAYS

Dormez sous les étoiles dans l'un de nos quatre campings panoramiques de l'avant-pays entre la mi-mai et la mi-octobre. Pour les emplacements du camping Kicking Horse, il est fortement recommandé de réserver.

Campings	Emplacements pouvant être réservés	Emplacements attribués selon l'ordre d'arrivée	N ^{bre} total d'emplacements	Poste d'accueil tenu par du personnel
Kicking Horse	✓	✓	88	✓
Monarch		✓	44	
Chutes Takakkaw (accès piéton)		✓	35	
Ruisseau Hoodoo		✓	30	

CAMPINGS DE L'ARRIÈRE-PAYS

Vous devez détenir une réservation pour passer la nuit dans l'un des campings d'arrière-pays du parc : les campings du Lac-Yoho, des Chutes-Laughing, des Chutes-Twin, de la Petite-Yoho et du Ruisseau-McArthur. Il est possible de réserver un emplacement pour un camping d'arrière-pays le jour même en se rendant à un centre d'accueil. Consultez le site parcs.canada.ca/yoho-arriere-pays pour en savoir plus.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le camping n'est autorisé que dans les emplacements désignés.
- L'heure de départ est fixée à 11 h dans tous les campings.
- Il faut un laissez-passer de parc valide pour camper dans un parc national.
- Le couvre-feu s'étend de 23 h à 7 h.

DISTANCES	Banff		Calgary		Champ de glace Columbia		Edmonton		Field (PN Yoho)		Jasper		Lake Louise		Radium Hot Springs		Golden		Revelstoke		Vancouver		
	Calgary	Banff	Calgary	Banff	Edmonton	Banff	Edmonton	Banff	Edmonton	Field (PN Yoho)	Banff	Edmonton	Banff	Edmonton	Golden	Banff	Edmonton	Revelstoke	Banff	Edmonton	Vancouver	Banff	Edmonton
Calgary	128																						
Champ de glace Columbia	188	316																					
Edmonton	423	295	461																				
Field (PN Yoho)	85	213	157	508																			
Jasper	291	419	103	361	260																		
Lake Louise	58	186	130	481	27	233																	
Radium Hot Springs	132	260	261	555	157	361	130																
Golden	134	262	207	557	57	307	85	105															
Revelstoke	282	410	355	705	197	455	224	253	148														
Vancouver	856	984	928	1279	771	798	794	818	713	565													
Waterton	395	266	582	568	476	687	453	395	532	681	1140												

Distances exprimées en kilomètres. Pour convertir en milles, multiplier par 0,62.

La couverture cellulaire est limitée dans de nombreux secteurs des parcs nationaux des montagnes. Tous les campings de la promenade des Glaciers (route 93 Nord) et de la route 93 Sud dans le parc national Kootenay en sont privés.

Vous trouverez des téléphones d'urgence ou des téléphones payants à divers endroits. Cherchez le symbole du téléphone sur les panneaux routiers.

Projet du canyon Kicking Horse
Attendez-vous à des périodes d'immobilisation en soirée et à des fermetures durant la nuit tout au long de l'été ainsi qu'à des fermetures complètes prolongées au printemps et à l'automne. Détails, mises à jour sur les fermetures et itinéraires de rechange : kickinghorsecanyon.ca (en anglais seulement).

Prolongez votre séjour.

Faites l'expérience de la nature dans l'un de nos campings de l'avant-pays. Certains emplacements sont attribués selon l'ordre des arrivées, et d'autres peuvent être réservés.

Réservez votre emplacement dès maintenant!
reservation.pc.gc.ca
1-877-RESERVE (737-3783)

LÉGENDE

- Information à l'intention des visiteurs
- Construction

Camping dans les parcs des montagnes

	CAMPING	DATES D'OUVERTURE	N ^{BRE} D'EMPL.	DROITS	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau potable	Activité d'interpr.	oTENTiKs
Yoho	1 Monarch	4 mai-18 sept.	44	18,75 \$											
	2 Kicking Horse	18 mai-9 oct.	88	29,25 \$											
	3 Chutes Takakkaw (accès piéton)	15 juin-9 oct.	35	18,75 \$											
	4 Ruisseau Hoodoo	15 juin-4 sept.	30	16,75 \$											
Kootenay	5 Redstreak	28 avr.-9 oct. oTENTiKs 18 mai-17 sept.	242	29,25-34,50 \$											
	6 Prés McLeod	8 juin-11 sept.	80	23,00 \$											
	7 Pré Crook's Groupes sans but lucratif et groupes scolaires	Écrivez à kootenay.info@pc.gc.ca pour obtenir des détails sur les réservations.													
	8 Canyon Marble	22 juin-4 sept.	61	23,00 \$											
Banff	9 Mont Tunnel (Village I)	11 mai-2 oct.	618	29,25 \$											
	9 Mont Tunnel (Village II)	À l'année oTENTiKs 11 mai-9 oct.	209	34,50 \$											
	9 Mont Tunnel (caravanning)	11 mai-2 oct.	322	40,75 \$											
	10 Lac Two Jack (principal)	22 juin-5 sept.	380	23,00 \$											
	10 Lac Two Jack (bord du lac)	11 mai-2 oct. oTENTiKs 11 mai-2 oct.	74	29,25 \$											
	11 Canyon Johnston	25 mai-25 sept.	132	29,25 \$											
	12 Mont Castle	Fermé jusqu'à nouvel avis	43	23,00 \$											
	13 Mont Protection	21 juin-4 sept.	72	23,00 \$											
	14 Lake Louise (tentes)	1 ^{er} juin-24 sept.	206	29,25 \$											
	14 Lake Louise (caravanning)	À l'année	189	34,50 \$											
	15 Ruisseau Mosquito	8 juin-9 oct.	38	18,75 \$											
16 Ruisseau Silverhorn	2 juin-9 oct.	45	16,75 \$												
17 Lacs Waterfowl	22 juin-4 sept.	110	23,00 \$												
18 Ruisseau Rampart	2 juin-24 sept.	51	18,75 \$												
Jasper	19 Wilcox	Mi-juin-mi-sept.	46	26,00 \$											
	20 Centre du Champ-de- Glace (VR)	Mi-mai-début oct.	100	16,75 \$											
	20 Champ de glace (tentes)	Mi-juin-début oct.	33	26,00 \$											
	21 Jonas	Mi-juin-début sept.	25	26,00 \$											
	22 Lac Honeymoon	Mi-mai-mi-sept.	35	26,00 \$											
	23 Kerkeslin	Mi-mai-début sept.	42	26,00 \$											
	24 Wabasso	Mi-mai-mi-sept.	231	32,25 \$-38,50 \$											
	25 Wapiti (hiver)	10 oct.-30 avr. 2024	75	34,50 \$											
	25 Wapiti (été)	Début mai-mi-oct.	364	34,50 \$-43,75 \$											
	26 Whistlers	Début mai-mi-oct.	781	24,00 \$-50,00 \$											
	27 Snaring	Mi-mai-mi-sept.	62	26,00 \$											
28 Camping auxiliaire	Mi-mai-mi-sept.	280	16,75 \$												
29 Miette	Fin juin-début sept.	140	32,25 \$												

Réservations obligatoires.

Emplacements attribués selon l'ordre des arrivées. Inscrivez-vous au poste d'auto-inscription du camping. En été, arrivez avant la mi-journée pour maximiser vos chances d'obtenir un emplacement.

Camping mixte. Emplacements à réserver ou attribués selon l'ordre des arrivées.

Travaux d'amélioration en cours. Information à jour et dates d'ouverture : reservation.pc.gc.ca



○ Sentier des Chutes-Laughing

Règlements du parc



Il est interdit de faire des feux de camp à l'extérieur des foyers en métal désignés. Ne laissez jamais un feu sans surveillance à moins qu'il ne soit tout à fait éteint. Restez au courant des interdictions de feux.



Il est défendu de camper dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne. Installez-vous uniquement dans les campings désignés. Il vous faut un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides. parcs.canada.ca/yoho-camping



Évitez les secteurs frappés de fermeture. Des fermetures sont instaurées et annoncées lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection. Consultez le site. parcs.canada.ca/yoho-bulletins



Abstenez-vous de retirer des objets naturels. Il est illégal de cueillir des plantes, d'abattre ou d'ébrancher des arbres, d'enlever des roches, des fossiles et des artefacts culturels ou de causer des dommages de quelque autre façon.



Les drones à usage personnel sont interdits dans les parcs nationaux.



Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux. Cette interdiction s'applique aux armes à air comprimé, aux artifices d'effarouchement des ours, aux arcs, aux frondes et à tout autre objet semblable.



Il est interdit de consommer de l'alcool et du cannabis aux sources thermales Radium et ailleurs que dans votre emplacement de camping. Dans les campings, la consommation d'alcool et de cannabis est interdite pendant le couvre-feu, de 23 h à 7 h. Sachez que l'interdiction est prolongée durant les longues fins de semaine.

Les gardes de parc veillent à l'application des règlements conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Les contrevenants s'exposent à des accusations et à des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 \$.

Coordonnées

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505 | kootenay.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/kootenay

Tourism Radium/chambre de commerce de Radium : 1-888-347-9331
radiumhotsprings.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550 | banffinfo@pc.gc.ca
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833 | ll.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/banff

Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783 | yoho.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/yoho
Hébergement et attractions à Field : field.ca (en anglais seulement)

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

Centre de la découverte du Col-Rogers : 250-837-7500
parcs.canada.ca/glaciers
parcs.canada.ca/revelstoke

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton : 403-859-5133
parcs.canada.ca/waterton

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information de Jasper : 780-852-6176 | jasperinfo@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/jasper
Tourism Jasper : 780-852-6236 jasper.travel (en anglais seulement)

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans les parcs des montagnes.
Conditions routières : drivebc.ca (en anglais seulement) ou 511.alberta.ca

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911

(services de police, d'incendie et d'ambulance)

Application de la loi

Pour signaler une infraction, composez l'un des numéros suivants (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) :

1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay) | **1-877-852-3100** (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)